

# Oeuvres de jeunesse

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 151

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-250112>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

l'on n'entendit plus que la voix de César, qui tenait les guides à bras tendus, s'écriait :

— Vous y êtes ?

— Nous y sommes !...

— En route !...

Et l'on partit...

#### IV

Ce fut même un départ imposant, solennel, accompagné de piétinements, de reculades, de caracollements qui ne furent pas sans émouvoir un peu Bouchardin ; du fond de la voiture, des voix l'encourageaient, criant :

— Bravo !

— C'est charmant !

— Tu conduis bien !

— Bravo ! p'tit père !...

Mais va te promener ! P'tit père fut bientôt grisé par son succès. Au premier coin de rue, précisément parce qu'il avait trop bien tiré la guide de droite, le cheval tourna rond. La roue de devant accrocha la borne d'un trottoir. Un choc se produisit et tout le monde fut projeté à terre — la mère et la fille évanouies dans un fracas de vitres, et le pauvre Bouchardin, seul, à quelques pas de là, étalé sur le ventre !

Il y eut un moment de panique, pendant lequel chacun se crut mort. Cette illusion heureusement fut de courte durée. Une fois revenues à elles, ces dames constatèrent qu'elles en seraient quittes pour des contusions. Bouchardin lui-même n'était qu'étourdi. Et les trois voyageurs furent unanimes à déclarer qu'ils avaient de la chance !

Mais dans quel état retrouva-t-on la voiture ! Une roue brisée, la caisse écrasée, un brancard cassé, l'essieu faussé. Et le cheval donc ! Couronné à lui seul autant que tous les souverains d'Europe...

— Quelle chute ! râlait Bouchardin, encore frissonnant d'émotion, les yeux dilatés de stupeur.

Et dans un brusque accès de remords qui lui fit sursauter les épaules, comme s'il eût voulu se débarrasser d'un fardeau trop pesant :

— Aussi, est-ce qu'on s'improvise cocher ?

— Mais, p'tit père, ba'butiait Bernerette, tu n'as donc pas tiré sur la bonne guide ?

— Pas tiré la guide ? Tu trouves que je ne l'ai pas assez tirée ?... Je te retiens, toi !... Du reste, ajouta-t-il tout hâletant, en se frappant les mains pour en secouer la poussière qui y adhérait encore, j'en ai assez !... Et puisque ta mère a voulu avoir cheval et voiture, qu'elle se débrouille... Je te demande un peu si ce n'est pas abominable de bouleverser sa vie par de telles secousses !...

Il allait encore prolonger la série de ses lamentations ; mais il préféra ne rien ajouter et tout claudicant, regagna son domicile, laissant sa femme et sa fille se tirer de là comme elles l'entendraient.

Il faut dire à l'honneur de Mme Bouchardin qu'elle se révéla, cette fois, « femme de tête » ; elle chargea Bernerette de garder les débris de l'équipage et retourna chez le loueur, auquel elle proposa de tout racheter : voiture et cheval.

— Au moins, calculait-elle, nous n'aurons pas besoin de faire élargir la porte du jardin... Autant de frais évités !...

Et, ma fois ! l'opération aurait eu son bon côté, si la voiture avait été moins endommagée, et le cheval moins... couronné.

Mais dans l'état actuel des choses — un bien triste état ! — le loueur offrit deux cents francs du tout !

— Y pensez-vous ?... Deux cents francs !...

— Pas un sous de plus, madame !

#### V

D'un regard consterné, Mme Bouchardin

consulta sa fille. Bernerette partagea son désappointement. Cependant, elle réfléchit.

— Deux cents francs, cela vaut toujours mieux que rien ! songeait-elle.

Et s'adressant au loueur, l'air résigné :

Allons, dit Mme Bouchardin, emportez le tout ; et, un de ces jours, je passerai chez vous pour toucher la somme.

Le loueur l'arrêta.

— Ah ! permettez-moi ! atténua-t-il... Je veux bien accepter le marché, mais à la condition de pouvoir vous payer en nature... C'est-à-dire que je vous ouvrirai un crédit, et que vous serez autorisée à m'emprunter des voitures et à faire des courses jusqu'à concurrence de ma dette.

— Eh bien ! soit !...

Ce fut en effet, marché conclu ; et Mme Bouchardin rentra presque satisfaite, en calculant :

— A cinq francs de voiture par jour, à supposer que je sorte tous les jours, cela ferait quarante promenades consécutives... Ce serait trop... Je n'arriverais jamais à épuiser mon crédit !

Mieux valait, à son sens, ne sortir que deux ou trois fois par semaine, et pendre pour chaque promenade un landeau plus confortable ; elle en profiterait pour faire des politesses à ses amis, qui auraient l'illusion d'être voiturés dans des équipages de luxe.

— N'est-ce pas, Bouchardin ?

— Ah ! moi, par exemple, déclara César, j'en ai assez !... Tu peux bien faire ce que tu voudras !... Du diable si jamais je recommence à...

Mais les amis, eux, aimaient bien aller en voiture. Et ils furent servis à souhait. Car Mme Bouchardin fit les choses en grand. Grâce à l'heureuse idée qu'avait eu son mari de la faire verser de voiture, ils connurent tous les charmes des promenades au Bois sous les aspects les plus variés.

Les fournisseurs eux-mêmes avaient fini par être invités à tour de rôle.

Mon Dieu ! cela coûtait si peu, et il y a des moments dans la vie où l'on est si heureux d'être en bons termes avec ses fournisseurs !

#### VI

Mais voilà qu'un jour, tandis que Mme Bouchardin était partie pour promener la belle-sœur de sa bouchère, Bouchardin reçut un mot du loueur — un vrai coup de massue — qui coupa court à la petite fête.

Le crédit était épuisé et... dépassé de dix-huit cents francs !

César sauta au plafond.

— Dix-huit cents ?... Oh !... Oh !... Oh !... !

Et se rendant en toute hâte chez le loueur, il partit en tilbury à la recherche de sa femme, pour lui enjoindre d'arrêter les frais.

Mais voyez un peu ce que c'est que les femmes ! En route, Baptistine avait changé d'avis. Au lieu d'aller au Bois de Boulogne, suivant son habitude, elle s'était fait conduire au Bois de Vincennes. Bouchardin passa sa journée à lui courir après, ci : vingt-cinq francs de voiture, qu'il fut obligé de payer, le malheureux ! ainsi que les harnais, dont le marchand — comme de juste — ne lui fit pas cadeau.

Quant aux dix-huit cents francs, il faut lui rendre cette justice qu'il les doit encore : seulement, il a beaucoup « dételé » depuis lors...

#### VII

Aujourd'hui, Mme Bouchardin et sa fille ne se font plus voiturier qu'à prix fixe — en omnibus.

Bouchardin lui-même est devenu économiste

comme Harpagon ; jamais plus il ne prend de billets aux loteries.

Une seule fois, il a failli, avec ses droits d'auteur, acheter une obligation ; mais il y a renoncé, de peur qu'elle ne sortit au tirage.

Voyez-vous qu'il eût gagné le gros lot ?

Au prix où lui revenait la voiture, il aurait été ruiné du coup.

ANDRÉ LEROUX.

## Oeuvres de jeunesse

L'assemblée générale des catholiques du Nord qui vient de se tenir à Lille a obtenu grand succès. Les séances ont été très fréquentées ; il est vrai de dire qu'elles ont été, en général, très intéressantes.

L'une d'elle a été consacré aux patronages. Mgr l'évêque d'Arras présidait. On a entendu plusieurs orateurs fort experts dans cette œuvre.

M. le chanoine Michaux a constaté qu'en France, la plupart des grandes villes ont leur patronage, et il pense que l'on peut surtout en avoir si le curé veut bien sacrifier sa cour et une partie de sa maison ; M. l'abbé Tronquoy, curé de Pilsen (Pas-de-Calais), se pose avec anxiété cette question ; Comment retenir dans les paroisses rurales les jeunes gens de 14 à 25 ans ? M. l'abbé Michaux, curé de Wismes, répond que le chant est un excellent moyen et qu'il faut fonder des Associations de jeunesse catholique. M. le baron Dard donne quelques détails sur les groupes de la jeunesse catholique et rappelle son voyage à Paris avec 50 jeunes gens. Il signale aussi le programme d'études qu'il vient de présenter à ses groupes.

Devant ces moyens divers, M. le chanoine Michaux déclare qu'un curé, après la première communion, ne peut pas dire qu'il n'y a rien à faire.

M. l'abbé Gavelle réclame la formation religieuse de la jeunesse. M. l'abbé Degueser, curé d'Armentières, donne des détails sur cette formation dans les patronages, surtout par les congrégations, les retraites, la communion fréquente ; M. l'abbé Mayet insiste sur ce point et tous les deux donnent des faits très consolants. M. Guérin-Pélissier montre les rapports nombreux qui existent entre les patronages et les œuvres post-scolaires et déclare qu'une commission centrale va être fondée pour prêter un précieux concours à ces diverses œuvres.

Et dire qu'en Suisse nous faisons si peu de choses pour propager les patronages !

*L'enseignement antialcoolique.* — En France, M. Georges Leygues, ministre de l'instruction publique, vient d'adresser aux recteurs et vice-recteurs d'académie une circulaire relative à l'enseignement antialcoolique.

Dans cette circulaire, le ministre exprime le désir que cet enseignement prenne dans les programmes une place officielle au même titre que la grammaire ou l'arithmétique. Il ajoute que son intention est de placer la sanction de cet enseignement dans les examens qui terminent les différents cours d'étude primaires ou secondaires ; à cet effet des lectures et des conférences devront être organisées en dehors des leçons réglementaires dans tous les établissements d'enseignement public.

M. Leygues termine en faisant appel à la bonne volonté des membres de l'enseignement.

Ne pourra-t-on imiter cet exemple ?

Qui empêcherait dans le canton de Berne d'inviter les maîtres à donner également à l'é-

cole quelques leçons sur les dangers de l'alcoolisme et ses remèdes? On ne saurait trop prévenir la jeunesse contre ce fléau qui fait hélas! toujours plus de victimes!

## Aux champs

*Suppression des râteliers. — Les grains concassés. — Les fumiers et les puits.*

On a maintes fois traité, dans les revues agricoles modernes, cette question de la suppression des râteliers dans les écuries et les étables. Il semble, à voir avec quel soin on établit et répare les râteliers qui garnissent la demeure de nos grands animaux domestiques qu'on ne s'est jamais demandé qu'elle pouvait être leur utilité. Aujourd'hui on s'en préoccupe un peu partout et on en arrive à conclure que les herbivores auxquels servent les râteliers n'ont pas été créés et mis au monde pour abattre des noix ou cueillir des cerises et qu'il est absurde de les forcer à manger en l'air. Certains propriétaires donnent à l'appui du râtelier que celui-ci empêche les animaux de gaspiller leurs rations de fourrages; mais répond le *journal d'Agriculture*, avec des mangeoires assez larges on éviterait bien mieux les pertes de nourriture qu'avec les râteliers. D'autres considèrent le râtelier comme un mal nécessaire que la civilisation a créé et dont les animaux doivent souffrir sans se plaindre. Et pourtant à l'état de nature c'est par terre que paissent nos herbivores. Le cheval lui-même comme on a pu l'observer ne mange pas en l'air; après avoir cueilli le foin dans le râtelier, il l'apporte dans la mangeoire pour s'en repaître. Dans cette attitude les mâchoires seules travaillent, le reste de corps étant au repos. Des membres antérieurs, l'un est fléchi, l'autre porté en avant, la colonne vertébrale se relève, le garrot fait saillie au dessus des épaules, l'encolure s'allonge, la poitrine s'élargit, tout semble disposé pour une mastication parfaite, pour une déglutition facile et pour une digestion plus complète. Il semble que dans cette attitude, le ventre se dispose, fait en quelque sorte appel aux aliments. Au râtelier, c'est le contraire qui a lieu: la tête et l'encolure pèsent fortement sur l'arrière train, le garrot s'enfoncé dans les épaules, le dos se plonge, les membres antérieurs se rapprochent et la poitrine s'étrangle. Chez les chevaux adultes le râtelier peut n'avoir pour effet qu'une usure prématurée, mais c'est surtout chez le jeune poulain que se font sentir ses effets désastreux. Obligé de se grandir pour atteindre au râtelier souvent trop haut placé devant lui, il devient un cheval à tête énorme, sans encolure, à garrot noyé dans les épaules, à dos ensellé, son ventre s'élargit à la base, il a la poitrine étriquée et il est droit sur ses boulets de devant. Pas plus pour le bœuf que pour le cheval le râtelier n'a sa raison d'être et les éleveurs intelligents ne sauraient trop s'appliquer à le faire disparaître.

Les grains concassés données au bétail pour nourriture ont un grand avantage sur les grains non écrasés, parce que la mastication est, dans beaucoup de cas, incomplète et insuffisante.

Pour se rendre compte des inconvénients de l'alimentation à l'aide du grain entier, il suffit de remarquer comment les poules savent tirer parti de la fiente des animaux nourris à l'avoine; on voit ces gallinacés choisir un à un chaque grain resté intact et en faire leur profit. Le grain ainsi évacué n'a donc profité en aucune façon à l'animal qui l'avait absorbé.

Il a traversé l'estomac et les intestins, comme l'eussent fait des cailloux ou des morceaux de bois.

Nul doute donc que, si le grain avait été concassé, l'estomac de l'animal l'aurait digéré et les parties nutritives auraient profité à la bête.

Trop souvent dans nos cours de ferme, les fumiers sont placés, dans le voisinage des puits. Pour peu que la terre soit poreuse, les égouts de ces fumiers descendent et vont se mêler à l'eau dont nous nous servons journellement. En hiver et au printemps, on ne s'en aperçoit guère, mais dans la saison chaude, alors que les eaux sont basses et se renouvellent difficilement, c'est une autre affaire.

Les suintements du fumier corrompent l'eau des puits du voisinage, et nous connaissons des villages, où il est impossible d'avoir de l'eau de puits potable à partir du mois de juin jusqu'à la fin de l'automne.

Au temps passé, il était d'usage à la veille de Saint-Jean, c'est-à-dire le 23 juin, de jeter des souches de bois embrasé dans les puits, afin de purifier l'eau. Elles la purifiaient en effet dans certaines limites, mais pour quelques jours seulement; après quoi l'eau redevenait aussi mauvaise qu'auparavant.

Alors on ne soupçonnait pas même la cause du mal; on ne se doutait pas qu'un puits dans une cour de ferme fonctionne exactement comme une boîte tout ouverte dans un champ trop humide; on ne pensait pas que ce puits recevait tous les égouts du sol environnants.

Il est arrivé de faire creuser un puits de 8 mètres environ dans le voisinage d'un endroit qui pendant de longues années avait servi d'emplacement à des fumiers d'écurie et d'étable. La terre était saturé du jus de ces fumiers, en sorte que pendant plus d'une année, les eaux de pluie emportèrent l'engrais dans les eaux du puits et les rendirent absolument impropres. Elles ne devinrent limpides et bonnes pour les usages de la cuisine que lorsque le vieil emplacement fut complètement débarrassé des eaux de fumier.

Il y a lieu de croire que beaucoup de maladies n'ont pas d'autre cause que l'insalubrité des eaux de puits. C'est pourquoi nous appelons tout particulièrement l'attention des habitants des campagnes et celle des commissions de salubrité sur les dangers que présente le séjour des engrais de ferme et du purin à proximité des puits.

### Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 149 du *Pays du Dimanche* :

#### 582. ANAGRAMME.

Oise. Soie.

#### 583. LETTRES INCONNUES.

VÉNERIE. MALICE. BIAISER.

V A L

Verveine. Camélia. Balisier.

TAUPIN. MARION. CANOT.

E R I

Pétunia. Romarin. Aconit.

MUR. ÉPÈSES. ARTS.

A N E

Arum. Pensée. Aster.

#### 584. MOTS EN LOSANGE.

B  
B E C  
B E L L E  
B E L F O R T  
C L O S E  
E R E  
T

### 585. SURNOMS HISTORIQUES.

LOUIS LE JUSTE.

On sait combien, du temps de Louis XIII, était grande l'influence de l'astrologie judiciaire. Ce roi fut surnommé le *Juste*, parce qu'il était né sous le signe de la *Balance*.

Un courtisan y trouva une flatterie, par allusion à l'adresse du roi, qui avait la passion de la chaise.

Quelques historiens attribuent ce surnom au meurtre de Concini, exécuté sans jugement à l'entrée du Louvre.

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. Un pilier du Cercle Industriel à Neuveville.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Un groupe de Romands à Lœrrach (Baden); Félicité la Cécilienne au Noirmont; Roméo et Juliette au Val Terbi; Lubin subissant les répugnances qu'inspire la vivisection.

#### 590. SURPRISE.

Comment définir, par un jeu de mots, un *Officier de fortune*?

#### 591. HOMONYMES.

*Je l'aime :*

Tendre. Tranquille. Juste.

*Je le place :*

Sur mon cœur. En Bretagne. Dans mon cabinet.

*J'en fais :*

Mon amie et mon guide. Le chemin des vaisseaux. Un utile magistrat.

#### 592. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

X X X X X X 1. — Retraite sauvage.  
X X X X X X 2. — Femme d'un pair.  
X X X X X X 3. — Fleur odorante.

#### 593. PROBLÈME POINTÉ.

Chercher les lettres manquantes des mots ci-après et reconstruire la phrase;

E... p... c'e... d... s' v... à d... i... q' s' m... d' v... f... d' v... s...

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 4 décembre prochain.

### Publications officielles.

#### Convocations d'assemblées.

*Breuleux.* — Lundi 26, à 1 h. pour discuter à nouveau les articles révisés du règlement — arrêter le prix des terrains vendus; discuter l'établissement des soupes scolaires.

*Corban.* — Le 9 décembre de 11 h. à 2 h. pour renouveler les autorités

— Assemblée le même jour à 2 h. 1/2 pour nommer les receveurs.

*Develier.* — Le 16 à 2 h. pour voter le règlement d'organisation communale, et un autre règlement sur la distribution des eaux; prendre une décision concernant le partage du fonds des pauvres: ratifier une convention.

*Damvant.* — Le 25 à 2 h. pour passer les comptes.

*Soyhières.* — Assemblée bourgeoise le 25 à 10 h. 1/2 pour vendre des aisances et décider la vente d'une ferme.

### Cote de l'argent

du 21 novembre 1900.

Argent fin en grenailles. fr. 113. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 115. — le kilo.

L'éditeur: Société typographique de Porrentruy.